

Publié le 13 avril 2018

La fin de vie : enjeux de fraternité

Ce mardi 10 avril, la paroisse Saint-François-de-Sales, dans le dix-septième arrondissement de Paris, accueillait son archevêque Mgr Aupetit pour la première d'une série de cinq rencontres destinées à mieux comprendre les enjeux de la révision des lois de bioéthique. Cette première soirée portait sur la question de la fin de vie, et donc sur le débat autour de l'euthanasie. Trois temps ont rythmé cette rencontre : celui de Mgr Aupetit, suivi de l'intervention de Madame Anne-Marie Trébulle et enfin un temps laissé aux questions posées par les personnes d'une assistance très nombreuse.

L'engagement de l'Église dans le domaine de la bioéthique

Nous nous limiterons ici à l'intervention de Mgr Aupetit. Il rappelait tout d'abord l'engagement de l'Église dans le domaine de la bioéthique, et particulièrement celui des évêques de France à la suite de leur dernière rencontre. Trois raisons importantes poussent l'Église à prendre aujourd'hui résolument la parole : l'ignorance des enjeux pour notre société qui se trouve à un carrefour de choix cruciaux pour son avenir, une large indifférence et enfin un fatalisme dicté par un prétendu sens de l'histoire.

Il se trouve que la question de la fin de vie et de l'euthanasie ne devait pas être abordée dans la révision des lois de bioéthique, mais qu'elle a été de fait mise à l'ordre du jour. Cela pose évidemment une question éthique, qui rencontre aujourd'hui une double difficulté : tout d'abord celle du relativisme moral, qui efface les notions de bien et de mal, ainsi que la question de la capacité pour l'homme de porter un jugement moral sûr en ces domaines. Celle ensuite d'un processus de déviation du droit caractérisé d'une part par la perte du sens du droit naturel et d'autre part par l'émergence d'un droit positif de plus en plus au service du désir des individus au détriment de la protection et de la défense des plus faibles.

Quelle société voulons-nous ?

Dans la réponse à cette question centrale d'abord posée par les États généraux, Mgr Aupetit a insisté sur trois éléments. Tout d'abord, sur la fraternité. En effet, il est plus que jamais nécessaire de penser et de construire une société fraternelle, fondée sur la relation interpersonnelle. À l'appui de cela, il a apporté plusieurs témoignages concrets montrant comment la relation d'affection et d'amitié avec la personne fragile transformait des vies et devenait fondatrice d'une véritable fraternité. Ensuite, il a montré la contradiction interne que portait la société individualiste qui revendique une autonomie absolue. Enfin, il a développé la notion de dignité mise à mal dans une société soucieuse d'abord de performances technologiques. Respecter la dignité d'une personne en fin de vie, ce n'est pas se donner aussi la possibilité de répondre favorablement à une demande

d'euthanasie, c'est travailler à faire en sorte qu'elle se sente aimée jusqu'au bout de la part de personnes qui s'engagent à le faire.

Mgr Aupetit a ensuite cédé la parole à Madame Anne-Marie Trébulle, directrice des soins à la maison médicalisée Jeanne Garnier. Forte d'une expérience d'infirmière de plus de trente ans, elle a montré, en partant de nombreuses situations concrètes d'accompagnement, comment l'euthanasie serait une très mauvaise réponse donnée aux malades en fin de vie et qu'au lieu de penser à voter une loi mortifère, il était important de développer les soins palliatifs qui ont fait leurs preuves et de rester dans le cadre des lois votées depuis 2005, qui restent encore ignorées d'un très grand nombre.

Le contenu de cette soirée était riche. Beaucoup des participants ont pris conscience de l'urgence de parler et d'agir. Rendez-vous fut donné par l'archevêque pour la deuxième rencontre.

Abbé Michel Claeys

Curé de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Gueugnon (71)

5 soirées pour mieux comprendre les enjeux de la révision des lois bioéthiques :

- Mardi 10 avril à St-François-de-Sales (17^e)
- Jeudi 3 mai à St-Léon (15^e)
- Mercredi 23 mai au St-Esprit (12^e)
- Mardi 12 juin à St-Laurent (10^e)
- Mercredi 13 juin à St-Sulpice (6^e)

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr